

Revue hebdomadaire
sauf périodes de congés

40 n° annuels
Distribution par courriel

Diffusion par Localjuris
Formation
5, rue Henry Chambellan
21000 DIJON
SARL au capital social de
7 500 euros –
n° SIRET
447 717 943 00016 R.C.S.
Dijon
Fax : 03.80.56.87.76,
Téléphone 06.30.43.87.69
Site internet :
<http://www.localjuris.com.fr>

Gérant et directeur de
publication
Dominique Fausser

Abonnement annuel
- individuel : 120 €TTC
- pour les personnes morales
avec libre droit de
reproduction interne à leurs
personnels et dirigeants :
250 €TTC par tranche
commencée de 250 salariés
en effectif total de
l'établissement ou de
l'organisme public
ordonnateur.
- vente au n° 15 €TTC

Décisions

Référence et indice de classement
d'apport au droit positif de * à

***** Cour de justice des
Communauté européennes, 18
janvier 2007, Affaire C-220/05,
*Jean Auroux e.a. contre
Commune de Roanne*

*Commentaires comparatifs entre et
concession de travaux, marchés
publics, et contrats de l'ord. n° 2005-
649 du 6 juin 2005.*

**** Cour de Cassation, 9 janvier
2007, n° 05-14365, *Société
d'économie mixte La Madeleine
(SAIEM)*

*Commentaires comparatifs entre
marchés publics et contrats de l'ord.
n° 2005-649 du 6 juin 2005 et aux
DSP*

***** Conseil d'État, 15 décembre
2006, n° 298618, *Société Corsica
Ferries*

*Commentaires comparatifs entre
DSP, marchés publics, et contrats de
l'ord. n° 2005-649 du 6 juin 2005 et
aux DSP*

Sommaire des commentaires

Pages

Une concession d'aménagement est un
marché public de travaux 2 à 27

Le calcul du seuil des marchés de travaux
Une concession d'aménagement est-elle une
concession de travaux ?

La concession d'aménagement : un décret
qui, sans surprise pour les praticiens avertis
de la commande publique, n'aura pas tenu 6
mois.

Les SEM handicapées dans la course à la
concurrence.

La centrale d'achat ? Une solution refusée
par le juge administratif pour les SEM dans
l'état actuelle de la législation française

Et le mandat ?

Et les Sociétés publiques locales
d'aménagement ?

Conseils pratiques

Le cadre juridique des contrats passés par
les organismes privés d'HLM et les SEM 28 à 31

- Ce sont des pouvoirs adjudicateurs au sens
de la directive 2004/18/CE

- La compétence du juge judiciaire lorsque
les pouvoirs adjudicateurs de droit privé
agissent pour leur compte

- Le régime juridique des sous-contrats des
pouvoirs adjudicateurs de droit privé qui
sont titulaires d'un contrat public.

La rupture fautive des pourparlers dans les
marchés publics et contrats de l'ordonnance
2005-649 du 6 juin 2005.

- La notion de rupture fautive des
pourparlers

- L'application de la rupture fautive des
pourparlers dans les contrats passés par les
pouvoirs adjudicateurs et entités
adjudicatrices.

Conseil pratiques

Le référé précontractuel : une effectivité
pratique de mise en œuvre limitée, mais un
pouvoir souverain reconnu au juge 29 à 45

- Le référé précontractuel peut être engagé
contre des décisions même non susceptibles
de recours par une autre voie.

- Le juge dispose de l'intégralité des
pouvoirs qui lui sont reconnus

Conseils pratiques

Qu'est-ce qu'une offre négociable et
l'acheteur peut-il fixer une qualité
supérieure à la réglementation ?

- Les préalables formels à la négociation

- Définition d'une qualité restrictive et
pouvoir de négociation

Conseil pratiques

Auteur Dominique Fausser

Bon de commande de l'abonnement

46